

Programme Européen Jean Monnet
« Usage et réglementation en Europe du tourisme côtier et maritime »
[UE-CoTeMer]



Le programme Jean Monnet « Usage et réglementation en Europe du tourisme côtier et maritime » [UE-CoTeMer] propose un enseignement dédié à l'étude des croisières, des ports de plaisance, des loisirs et des sports nautiques en Europe. Il s'agit plus particulièrement d'étudier comment ces activités s'organisent au sein de l'Union, en quoi elles contribuent à la construction économique et culturelle de l'Union et de quelle façon l'Union intervient dans ce secteur. A cet effet, le programme propose un enseignement disciplinaire autour du droit de la sociologie et de la géographie. Cinq thèmes sont étudiés : les croisières, les ports de plaisance, la construction des navires de plaisance, les plages et ses usages, les emplois de moniteurs de sports nautiques. La sixième séquence est consacrée à une conférence/débat. Les enseignements sont assurés par une équipe d'enseignants chercheurs spécialisés dans leur domaine. Le programme de module est ouvert aux étudiants, désireux de connaître et/ou parfaire leur connaissance de l'Union européenne, inscrits dans un master préparant au droit maritime, au management du sport et à la géographie de la mer et du littoral.

Dans le cadre de ce programme une conférence débat est organisée les métiers des loisirs et sports nautiques dans les îles et les communes du littoral.



Lundi 22 janvier 2024
9h00 – 13h00 / 14h00 – 18h00

Ports de plaisance

Nicolas Bernard, Professeur de géographie, Université de Brest (UBO)
Adèle Marino, Professeur de droit, Université de Messine

Mardi 23 janvier 2024

9h00 – 13h00 / 14h00 – 18h00

Croisière et transport maritime

Caroline Devaux, Maître de conférences en droit, Nantes Université
Véronique Mondou, Maître de conférences en géographie, Université d'Angers (ESTHUA)

Mercredi 24 janvier 2024

9h00 – 13h00 / 14h00 – 18h00

Usages et conflits d'usages des plages, des loisirs et sports nautiques

Christophe Guibert, Maître de conférences en sociologie, Hdr, Université d'Angers (ESTHUA)
Michel Desse, Professeur de géographie, Université de Nantes
Cinzia Ingratoci, Professeur de droit, Université de Messine

Jeudi 25 janvier 2024

9h00 – 13h00 / 14h00 – 18h00

Plaisance, construction navale et innovation technologique

François Mandin, Maître de conférences en droit, Hdr, Nantes Université
Après midi Maxime Turck, Doctorant en géographie, Université de Brest (UBO)



Vendredi 26 janvier 2024

Journée d'études

Les métiers des loisirs et sports nautiques

Les loisirs et sports nautiques constituent des activités qui entretiennent des liens étroits avec le tourisme. A ce titre ces activités contribuent par les services proposés à l'aménagement et économique des îles et des communes du littoral.

Le tourisme participe ainsi au développement d'un marché de l'emploi dans le domaine des loisirs et sports nautiques mais aussi à la transformation de métiers traditionnels tel que la pêche. Ce marché est également sensible aux évolutions technologiques qui se caractérisent par le développement de nouvelles pratiques. On pense par exemple au kite-surf, au foil, etc. Ces nouvelles pratiques supposent à leur tour un aménagement des plages afin partageant l'espace ainsi que la formation des moniteurs pour l'accueil des touristes.

Les métiers des loisirs et sports nautiques sont en prise directe avec ces transformations.

La journée d'étude a pour ambition d'envisager la façon dont ces métiers se structurent, se transforment ou encore s'exercent. Ils se caractérisent par leur grande diversité : métiers de l'accueil des touristes, de l'encadrement et de l'animation ou encore de la surveillance et du secours.

Afin d'approcher cette diversité et d'en saisir les caractéristiques sociologiques, géographiques et juridiques, la journée sera structurée autour de deux thèmes. Le premier portera sur les entreprises de loisirs nautiques. Il s'agira de comprendre comment s'articule le principe de la liberté d'entreprendre et la gestion de l'espace sur lequel se développe l'activité. A titre d'exemple la plage est un espace sur lequel de nombreuses activités se réalisent. La liberté d'entreprendre postule de permettre à des clubs de voile, de surf de pouvoir se développer. Toutefois l'exercice de cette liberté ne peut pas être absolu. Les gestionnaires des plages, notamment pour des raisons de sécurité peuvent diviser la plage en zone, voire interdire certaines activités.

Le second portera sur les métiers. Il s'agira de saisir la diversité des métiers existants, des formations proposées et des conditions d'exercice.



Lieu : UFR STAPS 25 bis Boulevard Guy Mollet (près du CNAM), Amphithéâtre 170 (Rez de chaussée du bâtiment)

Horaire	Intervenant(e)s	Thème des interventions	Support de présentation
8h45-9h00	Stéphane Bellard	Directeur UFR STAPS	
9h00-9h20	Francesca Pellegrino, PU Université de Messine	Libertés économiques et nautismes	Oral et/ou power point
9h20-9h40	Maria Previti,	Libertés économiques, concession portuaire et plage	
9h40-10h00	Maxime Turch,	La transformation des métiers du nautisme dans les îles	
10h00-10h20	Christophe Guibert, PU ESTHUA Angers	La transformation des métiers du nautisme : Taiwan et l'île de Hainan	
10h20-10h45		Discussion avec la salle	
10h45-11h00		Pause	
11h00-11h20	David Rontet, ENVSN	Gestion des plages et libertés économiques	Oral et/ou power point
11h20-11h40	Loïc Potier, Responsable du secteur Plage, Les Sables d'Olonne	La gestion des plages par les communes	
11h40-12h00	Jean-Christophe Lapouble, PU UFR STAPS Poitiers	Les limites à l'exercice de la liberté d'entreprendre sur les plages ? Un maire peut-il interdire à une entreprise de proposer ses services sur une plage	
12h00-12h30		Discussion avec la salle	
12h30-13h30		Pause	
		Thème	
14h00-14h20	France Duquesnoy, CARIF OREF	Enquête statistique, sport et animation	Oral et/ou power point
14h20-14h40	Christophe Lino, ENVSN	Typologie des métiers du nautisme	
14h40-15h00	Michel Desse, PU, Géographie, Nantes Université	Les formations aux métiers du nautisme	Oral et/ou power point
15h00-15h20		Discussion avec la salle	
15h20-15h40	Didier Moreau, Directeur de la formation, SNSM	Les métiers relatifs à la gestion de la sécurité des activités nautiques	
15h40-16h00	Béatrice Pajot, Responsable de la base nautique de Saint Jean de Monts	Les métiers relatifs à la gestion d'une base nautique	



16h00-16h20-	ISMI, Côte d'Ivoire	
16h20-17h00	Discussion avec la salle	
17h00	Conclusion	



